



Catherine VILLAR
Directrice du PNC
6, rue de Madrid
95747 Roissy CDG Cedex

Objet : Service W

Roissy, le 23 novembre 2023

Madame la Directrice,

En réponse à un courrier du SNGAF sur la modification du service en cabine W depuis le 1^{er} novembre 2023 et qui vous interrogeait sur l'approbation des trois organisations syndicales représentatives pour sa mise en œuvre, vous avez fait la réponse suivante :

« A l'issue de 3 vols tests avec les Organisations Syndicales, de 9 vols avec des PNC 100% et de 2 comités de suivi de l'ACG 2023-2028 il a été considéré que la mise en œuvre de ce service pouvait être implémentée au 1^{er} novembre 2023 »

Nous sommes scandalisés de lire cela alors même que nous avons exprimé notre opposition sur la mise en œuvre de ce service et nos communications récentes sur le sujet en témoignent.

Vous avez, avec le service expérience client décidé unilatéralement de le lancer malgré nos alertes et au mépris des conditions de travail des PNC et des remarques unanimes et négatives des Organisations Syndicales signataires ayant participé aux vols tests.

Votre réponse est une ultime provocation dans un contexte de conditions de travail des PNC dégradées avec un manque de reconnaissance assumé.

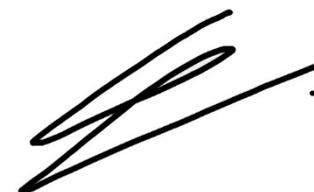
Nous vous demandons un courrier rectificatif dans les plus brefs délais et nous vous informons que les élus de l'Intersyndicale PNC suspendent en conséquence et jusqu'à nouvel ordre leur participation à tous vols tests produit.

Veillez recevoir Madame la Directrice, l'expression de nos sincères salutations.



Marc LAMURE

Secrétaire Général UNSA Aérien Air France



Jean-Michel COURTOIS
Secrétaire de section SNPNC/FO AF